

**Par courriel et messenger**

Le 16 janvier 2013

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité du budget des investissements 2013 pour les projets dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars  
Notre dossier : R046900 YF

---

Chère consœur,

La présente donne suite à la décision D-2012-170 et concerne la planification de l'audience dans le dossier décrit en rubrique.

**Contexte**

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») souligne que la décision D-2012-170 délimite clairement le sujet qui sera examiné lors de l'audience, à savoir :

*[11] En conséquence, la Régie modifie le calendrier pour inclure une audience orale le 17 janvier 2013 pour entendre la preuve testimoniale du Transporteur au sujet de l'impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels.*  
(Nos soulignés)

**Thème et témoins du Transporteur**

*Impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels pour les projets dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars*

- Nada Duchesne, Chef Planification financière
- Stéphanie Caron, Chef Affaires réglementaires

Les curriculum vitae des témoins sont joints et produits au dossier de la Régie.

Les témoignages débiteront par une courte présentation et le Transporteur demande à la Régie de mettre en place les installations appropriées (ordinateur et projecteur).

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Yves Fréchette*

Yves Fréchette

p.j. Curriculum vitae

c.c. Intervenants (par courriel seulement)